

Région

Bienne

Trente ans après, Bienne reste le modèle du bilinguisme

Il y a trois décennies, le bilinguisme était inscrit officiellement dans le Règlement de la Ville de Bienne. Ce mardi, en célébration, le Forum du Bilinguisme recertifie la Municipalité.

Donna Leonie Gallagher

Le 9 juin 1996, la ville de Bienne devenait officiellement bilingue en inscrivant cette caractéristique dans son Règlement. La même année, le Forum du bilinguisme est créé. Comme pour boucler une boucle, ce mardi, précisément 30 ans plus tard, le Forum du bilinguisme décerne une nouvelle fois le Label du bilinguisme à l'administration municipale biennoise.

Concrètement, la certification s'atteint lorsqu'une entité respecte un certain nombre de critères. L'analyse repose sur un sondage en ligne, des entretiens qualitatifs et des focus ciblés sur certains services.

«Il en ressort que le bilinguisme institutionnel est solidement ancré, que les compétences linguistiques sont très élevées ou encore que l'équilibre linguistique du personnel est optimal», indique Simone Monnier, responsable du personnel de la Ville de Bienne. En effet, alors que la proportion de personnes se déclarant francophones à Bienne atteint les 44,8%, la proportion de collaborateurs francophones de l'administration municipale est de 44,1%. «Difficile de faire plus représentatif», sourit Simone Monnier.

Simone Monnier, Glenda Gonzalez Bassi et Virginie Borel, lors de la remise du label du bilinguisme ce mardi. Matthias Käser

Image

Toujours au niveau du personnel de la Ville, l'analyse du Forum du bilinguisme constate que 26% des employés considèrent leur «identité linguistique» comme bilingue, tandis que 28% se disent francophones, 33% germanophones et 13% bilingues avec d'autres langues que le français ou l'allemand. «Et il ne faut pas oublier que la majorité des gens ont tendance à sous-estimer leur capacité dans une langue», précise Virginie Borel. Au niveau du «potentiel de développement» de l'administration municipale, il resterait à renforcer l'équilibre linguistique de certains services spécifiques ou encore celui des cadres.

Au-delà du personnel, il n'y aurait pas de bilinguisme au sein d'une administration s'il n'y avait pas de traduction de tous les documents. En 1860, la Municipalité engageait son premier traducteur. Aujourd'hui, c'est le Service linguistique de la Ville qui en est responsable, avec quatre employés pour un total de 325% consacré à la tâche. Un des gros morceaux du Service consiste à traduire la documentation pour les séances du Conseil de ville, notamment. «Mais, en réalité, nous ne nous occupons pas uniquement des traductions, mais aussi de garantir l'évolution dans les façons d'écrire, notamment avec le langage simplifié», indique Roxane Jacobi, responsable du Service.

Une évolution constante

D'après les données du Forum du Bilinguisme, la proportion de francophones à Bienne atteignait les 19,5% en 1880, avec l'essor de l'industrie horlogère et l'arrivée des familles de l'Arc

jurassien. En 1900, ce taux atteignait 29,1%, puis en 1950, 31,2% et en 2001, 38,5%. «Il est évident que nous sommes dans une forme de bilinguisme évolutif, dynamique, qui fait partie de notre identité», se réjouit la maire, Glenda Gonzalez Bassi.

Elle poursuit: «Notre bilinguisme n'a rien à voir avec celui qui se fait ailleurs. Il est réel, il est vécu.» L'attachement au dialecte est également particulièrement grand. «Dans les analyses du Forum du bilinguisme, on voit qu'au sein de l'administration municipale, 26% des personnes déclarent que leur langue maternelle est le suisse-allemand, contre 27% qui estiment que c'est l'allemand», indique Simone Monnier. «Ce qui est certain, c'est que notre bilinguisme est bien unique», conclut Glenda Gonzalez Bassi.

Le Règlement de la Ville, traduit pour la première fois en 1996. Ville de Bienne

Image

Etapas importantes du bilinguisme à Bienne

Dès le milieu du 19^e siècle Le bilinguisme est vécu à Bienne. L'essor de l'industrie horlogère qui a entraîné l'arrivée des familles francophones d'horlogers jurassiens dès 1844 a été décisif.

1860 Ouverture de la première école primaire publique francophone.

Dans les années 1860 L'administration municipale emploie un traducteur officiel.

1864: W. Gassmann publie une feuille officielle en français, la «Feuille d'Avis».

Dès 1920 Les règlements doivent être publiés dans les deux langues, comme le prévoit les règles communales, mais la version allemande fait foi.

1950 La révision de la Constitution cantonale bernoise inscrit légalement et reconnaît le bilinguisme dans la région biennoise.

Dès 1952 L'indicateur officiel des CFF indique Biel/Bienne et plus seulement Biel.

1964 Les deux langues sont placées sur un pied d'égalité.

1996 Le bilinguisme est inscrit officiellement dans le Règlement de la Ville.

1996 Création de la fondation Forum du bilinguisme.

2004 Bienne figure sous le nom de Biel/Bienne dans le répertoire officiel des communes de Suisse.

2013 Inscription du bilinguisme à Bienne dans la liste des traditions vivantes de l'Office fédéral de la culture.

2014/2020/2026 (Re)certification de l'administration municipale biennoise pour le Label du bilinguisme.

2019 Décision de la Confédération sur la signalisation systématiquement bilingue sur la branche Est de l'A5.

2025 Reconnaissance nationale du statut bilingue de Bienne par l'Office fédéral de la statistique.